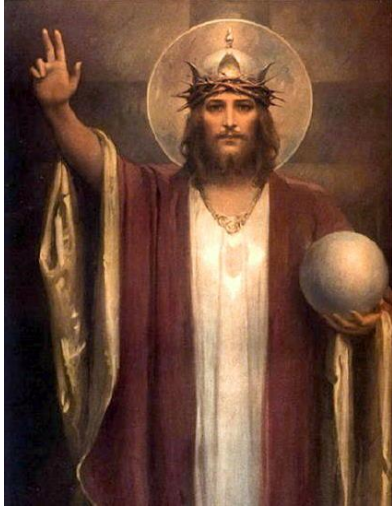


✠ LE CHRIST-ROI ✠

extraits de l'encyclique *Quas primas* de PIE XI (1925)
instituant la *Fête solennelle et universelle du Christ-Roi*



Dans la première Encyclique qu'au début de Notre Pontificat Nous adressions aux évêques du monde entier, Nous recherchions la cause intime des calamités contre lesquelles, sous Nos yeux, se débat, accablé, le genre humain... Nous proclamions ouvertement deux choses : l'une, que ce débordement de maux sur l'univers provenait de ce que la plupart des

hommes avaient écarté Jésus-Christ et sa loi très sainte des habitudes de leur vie individuelle aussi bien que de leur vie familiale et de leur vie publique ; l'autre, que jamais ne pourrait luire une ferme espérance de paix durable entre les peuples tant que les individus et les nations refuseraient de reconnaître et de proclamer la souveraineté de Notre Sauveur. C'est pourquoi, après avoir affirmé qu'il fallait chercher la paix du Christ par le règne du Christ, Nous avons déclaré Notre intention d'y travailler dans toute la mesure de Nos forces : par le règne du Christ car, pour ramener et consolider la paix, Nous ne voyions pas de moyen plus efficace que de restaurer la souveraineté de Notre Seigneur...

À l'heure où les hommes et les États sans Dieu, devenus la proie des guerres qu'allument la haine et des discordes intestines, se précipitent à la ruine et à la mort, l'Église de Dieu, continuant à donner au genre humain l'aliment de la vie spirituelle, engendre et élève pour le Christ des générations successives de saints et de saintes ; le Christ, à son tour, ne cesse d'appeler à l'éternelle béatitude de son royaume céleste ceux en qui il a reconnu de très fidèles et obéissants sujets de son royaume terrestre...

Depuis longtemps, dans le langage courant, on donne au Christ le titre de Roi au sens métaphorique ; Il l'est, en effet, par l'éminente et suprême perfection dont Il surpasse toutes les créatures... Mais il est de toute évidence que le nom et la puissance de roi doivent être attribués, au sens propre du mot, au Christ dans son humanité ; car c'est seulement du Christ en tant qu'homme qu'on peut dire : Il a reçu du Père la puissance, l'honneur et la royauté ; comme Verbe de Dieu, consubstantiel au Père, Il ne peut pas ne pas avoir tout en commun avec le Père et, par suite, la souveraineté suprême et absolue sur toutes les créatures.

Que le Christ soit Roi, ne le lisons-nous pas dans maints passages des Écritures ! ... De cette doctrine, commune à tous les Livres Saints, dérive naturellement cette conséquence : l'Église catholique, étant le royaume du Christ sur la terre, qui doit s'étendre à tous les hommes et tous les pays de l'univers, se devait, au cours du cycle annuel de la liturgie, de saluer par des manifestations multiples de vénération, en son Auteur et Fondateur, le Roi, le Seigneur, le Roi des rois. ... Pour le dire en un mot, la souveraineté que Jésus possède sur toutes les créatures, Il ne l'a point ravie par la force, Il ne l'a point reçue d'une main étrangère, mais c'est le privilège de son essence et de sa nature ... Il en résulte que les anges et les hommes ne

doivent pas seulement adorer le Christ comme Dieu, mais aussi obéir et être soumis à l'autorité qu'Il possède comme homme ...

Mais quoi de plus délectable, de plus suave que de penser que le Christ, en outre, règne sur nous non seulement par droit de nature, mais encore par droit acquis, puisqu'Il nous a rachetés ? Ah ! puissent tous les hommes qui l'oublient se souvenir du prix que nous avons coûté à notre Sauveur ... Le Christ nous a achetés à grand prix ; nous ne nous appartenons plus. Nos corps eux-mêmes sont des membres du Christ.

Nous voulons maintenant expliquer brièvement la nature et l'importance de cette royauté. Il est presque inutile de rappeler qu'elle comporte les trois pouvoirs, sans lesquels on ne pourrait concevoir l'autorité royale. ... Toutefois, ce royaume est avant tout spirituel et concerne avant tout l'ordre spirituel ... Mais ce serait une erreur grossière de refuser au Christ-Homme la souveraineté sur les choses temporelles, quelles qu'elles soient : Il tient du Père sur les créatures un droit absolu, Lui permettant de disposer à son gré de toutes ces créatures...

Ainsi donc, le souverain domaine de notre Rédempteur embrasse la totalité des hommes... Et, à cet égard, il n'y a lieu de faire aucune différence entre les individus, les familles et les États ; car les hommes ne sont pas moins soumis à l'autorité du Christ dans leur vie collective que dans leur vie privée. Il est l'unique source du salut, de celui des sociétés comme de celui des individus ... Il est l'unique auteur, pour l'État comme pour chaque citoyen, de la prospérité et du vrai bonheur. Les chefs d'État ne sauraient donc refuser de rendre -en leur nom personnel, et avec tout leur peuple- des hommages publics, de respect et de soumission à la souveraineté du Christ ; tout en sauvegardant leur autorité, ils travailleront ainsi à promouvoir et à développer la prospérité nationale...

Dieu et Jésus-Christ, Dieu fait Homme, ayant été exclus de la législation et des affaires publiques, et l'autorité ne tenant plus son origine de Dieu mais des hommes, il arriva que... les bases mêmes de l'autorité furent renversées dès lors qu'on supprimait la raison fondamentale du droit de commander pour les uns, du devoir d'obéir pour les autres. Inéluctablement, il s'en est suivi un ébranlement de la société humaine tout entière, désormais privée de soutien et d'appui solides.

Si les hommes venaient à reconnaître l'autorité royale du Christ dans leur vie privée et dans leur vie publique, des bienfaits incroyables se répandraient infailliblement sur la société tout entière. En imprimant à l'autorité des princes et des chefs d'État un caractère sacré, la dignité royale de Notre Seigneur ennoblit du même coup les devoirs et la soumission des citoyens... Si les princes et les gouvernants légitimement choisis étaient persuadés qu'ils commandent bien moins en leur propre nom qu'au nom et à la place du divin Roi, il est évident qu'ils useraient de leur autorité avec toute la vertu et la sagesse possibles... Alors on verrait l'ordre et la tranquillité s'épanouir et se consolider ; toute cause de révolte se trouverait écartée...

Oh ! qui dira le bonheur de l'humanité si tous, individus, familles, États, se laissaient gouverner par le Christ ! Alors enfin il serait possible de guérir tant de blessures ; tout droit retrouverait, avec sa vigueur native, son ancienne autorité ; la paix réapparaîtrait avec tous ses bienfaits ; les glaives tomberaient et les armes glisseraient des mains, le jour où tous les hommes accepteraient de bon cœur la souveraineté du Christ, obéiraient à ses commandements, et où toute langue confesserait que *Jésus est le Seigneur pour la gloire de Dieu le Père*.

Pour que la société chrétienne bénéficie de tous ces précieux avantages et qu'elle les conserve, il faut faire connaître le plus

possible la doctrine de la dignité royale de notre Sauveur. Or, aucun moyen ne semble mieux assurer ce résultat que l'institution d'une fête spéciale en l'honneur du Christ-Roi. Car, pour pénétrer le peuple des vérités de la foi et l'élever ainsi aux joies de la vie intérieure, les fêtes liturgiques sont plus efficaces que tous les documents, même du magistère ecclésiastique...

C'est ici Notre tour de pourvoir aux nécessités des temps présents, d'apporter un remède efficace à la peste qui a corrompu la société humaine. Nous le faisons en prescrivant à l'univers catholique le culte du Christ-Roi. La peste de notre époque, c'est le laïcisme, ainsi qu'on l'appelle, avec ses erreurs et ses entreprises criminelles.

Ce fléau couvait depuis longtemps au sein des États. On commença, en effet, par nier la souveraineté du Christ sur toutes les nations ; on refusa à l'Église le droit -conséquence du droit même du Christ- d'enseigner les peuples en vue de leur béatitude éternelle. Puis, peu à peu, on assimila la religion du Christ aux fausses religions et, sans la moindre honte, on la plaça au même niveau. On la soumit, ensuite, à l'autorité civile et on la livra pour ainsi dire au bon plaisir des princes et des gouvernants. Certains allèrent jusqu'à vouloir substituer à la religion divine une religion naturelle ou un simple sentiment de religiosité. Il se trouva même des États qui crurent pouvoir se passer de Dieu et firent consister leur religion dans l'irrégion et l'oubli conscient et volontaire de Dieu.

Les fruits très amers qu'a portés, si souvent et d'une manière si persistante, cette apostasie des individus et des États désertant le Christ: les germes de haine, semés de tous côtés ; les jalousies et les rivalités entre peuples, qui entretiennent les querelles internationales et retardent, actuellement encore, l'avènement d'une paix de réconciliation ; les ambitions effrénées, qui se couvrent bien souvent du masque de l'intérêt public et de l'amour de la patrie, avec leurs tristes conséquences : les discordes civiles, un égoïsme aveugle et démesuré qui, ne poursuivant que les satisfactions et les avantages personnels, apprécie toute chose à la mesure de son propre intérêt. Fruits encore de cette apostasie, la paix domestique bouleversée par l'oubli des devoirs et l'insouciance de la conscience ; l'union et la stabilité des familles chancelantes ; toute la société, enfin, ébranlée et menacée de ruine.

La fête annuelle du Christ-Roi Nous donne le plus vif espoir de hâter le retour si désirable de l'humanité à son très affectueux Sauveur. Ce serait assurément le devoir des catholiques de préparer et de hâter ce retour par une action diligente ; mais il se fait que beaucoup d'entre eux ne possèdent pas dans la société le rang ou l'autorité qui siedrait aux apologistes de la vérité. Peut-être faut-il attribuer ce désavantage à l'indolence ou à la timidité des bons ; ils s'abstiennent de résister ou ne le font que mollement ; les adversaires de l'Église en retirent fatalement un surcroît de prétentions et d'audace. Mais du jour où l'ensemble des fidèles comprendront qu'il leur faut combattre, vaillamment et sans relâche, sous les étendards du Christ-Roi, le feu de l'apostolat enflammera les cœurs, tous travailleront à réconcilier avec leur Seigneur les âmes qui l'ignorent ou qui l'ont abandonné, tous s'efforceront de maintenir inviolés ses droits.

Une fête célébrée chez tous les peuples en l'honneur du Christ-Roi sera souverainement efficace pour incriminer et réparer en quelque manière cette apostasie publique, si désastreuse pour la société, qu'a engendrée le laïcisme. Dans les conférences internationales et dans les Parlements, on couvre d'un silence croissant le nom très doux de notre Rédempteur ; plus cette conduite s'aggrave, plus haut doivent monter nos acclamations, et plus doit être propagée la déclaration des droits que confèrent au Christ sa dignité et son autorité royales...

En conséquence, en vertu de Notre autorité apostolique, Nous instituons la fête de Notre Seigneur Jésus Christ Roi. Nous ordonnons qu'elle soit célébrée dans le monde entier, chaque année... Nous prescrivons également que chaque année, en ce même jour, on renouvelle la consécration du genre humain au Sacré Cœur de Jésus, consécration faite par Notre prédécesseur Léon XIII et dont son successeur Pie X avait déjà ordonné le renouvellement annuel. ...

Les Etats, à leur tour, apprendront par la célébration annuelle de cette fête que les gouvernants et les magistrats ont l'obligation, aussi bien que les particuliers, de rendre au Christ un culte public et d'obéir à ses lois. Les chefs de la société civile se rappelleront, de leur côté, le dernier jugement, où le Christ accusera ceux qui L'ont expulsé de la vie publique, mais aussi ceux qui L'ont dédaigneusement mis de côté ou ignoré, et punira très sévèrement de pareils outrages ; car sa dignité royale exige que l'État tout entier se règle sur les commandements de Dieu et les principes chrétiens dans l'établissement des lois, dans l'administration de la justice, dans la formation intellectuelle et morale de la jeunesse, qui doit respecter la saine doctrine et la pureté des mœurs.

Quelle énergie encore, quelle vertu pourront puiser les fidèles dans la méditation de ces vérités pour modeler leurs esprits suivant les véritables principes de la vie chrétienne ! Si tout pouvoir a été donné au Christ Seigneur dans le Ciel et sur la Terre ; si les hommes, rachetés par son sang très précieux, deviennent à un nouveau titre les sujets de son empire ; si enfin cette puissance embrasse la nature humaine tout entière, on doit évidemment conclure qu'aucune de nos facultés ne peut se soustraire à cette souveraineté. Il faut donc qu'il règne sur nos intelligences : nous devons croire, avec une complète soumission, d'une adhésion ferme et constante, les vérités révélées et les enseignements du Christ. Il faut qu'Il règne sur nos volontés : nous devons observer les lois et les commandements de Dieu. Il faut qu'Il règne sur nos cœurs : nous devons sacrifier nos affections naturelles et aimer Dieu par-dessus toutes choses et nous attacher à Lui seul. Il faut qu'Il règne sur nos corps et sur nos membres : nous devons les faire servir d'instruments ou, pour emprunter le langage de l'Apôtre saint Paul, d'armes de justice offertes à Dieu pour entretenir la sainteté intérieure de nos âmes. Voilà des pensées qui, proposées à la réflexion des fidèles et considérées attentivement, les entraîneront vers la perfection la plus élevée.

Plaise à Dieu, Vénérables Frères, que les hommes qui vivent hors de l'Église recherchent et acceptent pour leur salut le joug suave du Christ ! Quant à nous tous, qui, par un dessein de la divine miséricorde, habitons sa maison, fasse le ciel que nous portions ce joug non pas à contrecœur, mais ardemment, amoureusement, saintement ! Ainsi nous récolterons les heureux fruits d'une vie conforme aux lois du royaume divin. Reconnus par le Christ pour de bons et fidèles serviteurs de son royaume terrestre, nous participerons ensuite, avec Lui, à la félicité et à la gloire sans fin de son royaume céleste...

Frères bien aimés recevez la Bénédiction apostolique que Nous vous accordons de grand cœur, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple.

Rome, le 11 décembre
de l'Année sainte 1925.

Pie XI

